



Presidency of Italy  
Council of Europe  
November 2021 - May 2022  
Présidence de l'Italie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2021 - Mai 2022

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# Créer notre avenir : la créativité et le patrimoine culturel en tant que ressources stratégiques pour une Europe diversifiée et démocratique

Conférence du Conseil de l'Europe des ministres de la Culture  
Strasbourg, le 1 avril 2022

## Document d'information par :

- **Philippe Kern**, Directeur général, KEA European Affairs

Projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil  
de l'Europe sur le rôle de la culture, du patrimoine culturel et du  
paysage pour relever les défis mondiaux

## **Projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur le rôle de la culture, du patrimoine culturel et du paysage pour relever les défis mondiaux**

Les activités humaines non durables menacent les fondements de la vie sur terre. Notre écosystème est en danger. Les dangers environnementaux sont bien connus : le changement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serre et l'appauvrissement de la biodiversité avec plus d'un million d'espèces animales et végétales menacées d'extinction. Les progrès technologiques dans les domaines de la génétique, de l'intelligence artificielle, du traitement des données et de la communication numérique remettent en question les valeurs humaines et l'éthique, la diversité culturelle et le modèle de gouvernance démocratique. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 qui a tué, à ce jour, plus de 5,5 millions de personnes dans le monde et en a infecté des centaines de millions, plusieurs milliards de personnes ont partagé une douloureuse expérience.

Nous connaissons l'origine de ces défis mondiaux. Ils englobent nos activités industrielles, agricoles et économiques non durables, notamment la production d'énergie responsable de 75 % des émissions de gaz à effet de serre en Europe, mais aussi l'utilisation à mauvais escient des innovations technologiques et des réseaux numériques. Ils découlent également d'une mauvaise appréciation de notre interdépendance en tant qu'êtres humains vivant sur une seule et unique planète, du manque d'empathie collective et de solidarité, des comportements individuels menant à la surconsommation, d'une mauvaise gestion des déchets et de notre façon de considérer la nature comme un bien jetable.

La crise de la Covid-19 a montré que les êtres humains étaient des êtres sociaux et que nous avons besoin les uns des autres pour trouver des solutions. Les défis mondiaux sont l'occasion de confronter notre capacité de coopérer et ainsi notre capacité de survivre.

La culture, notamment à travers les rituels, les célébrations et les prestations est un puissant déclencheur d'émotions universelles (la peur, la colère, la joie, la fierté ou le désir), qui à leur tour favorisent la motivation à agir et orientent nos réflexions et nos décisions. Les artistes et les acteurs de la culture jouent un rôle important en suscitant la volonté collective d'agir et la solidarité nécessaire pour relever les défis mondiaux. Le monde culturel est déjà ouvert sur l'international avec son mode de fonctionnement collaboratif en réseau. Il devrait être invité à participer à la lutte contre l'apathie et à poser les bases de la collaboration interculturelle.

Pour relever les défis mondiaux, il convient d'adopter une nouvelle vision, or nous regardons toujours en arrière et utilisons les termes, les préjugés, les mythes, les valeurs et les thèses d'autrefois. Il faut reconnaître que la capacité des innovations scientifiques et technologiques de protéger et d'améliorer les conditions de vie est étroitement liée au développement en parallèle du progrès culturel qui nourrit les valeurs, les aspirations, la cohésion et la conscience de l'humanité. La culture est aujourd'hui d'une importance incroyable ; elle est nécessaire parce qu'elle façonne les valeurs qui déterminent notre avenir. Un avenir sans culture serait très préoccupant car rien n'empêcherait les êtres humains de former des humains à l'image des machines (des êtres neuronaux), privés d'autonomie, d'éthique, de liberté, de valeurs, de convictions et de conscience.

Comme indiqué dans la Déclaration de Rome adoptée par les ministres de la Culture du G20, « la culture est à la base de la relance de la prospérité, de la cohésion sociale et du bien-être des personnes et des communautés ».

Comment les politiques et les acteurs de la culture, du patrimoine culturel et du paysage peuvent-ils soutenir la transformation pour relever les défis mondiaux ? Telle est la question posée par le Comité directeur intergouvernemental du Conseil de l'Europe en charge de ces secteurs lors de l'examen des effets de la crise liée à la Covid-19 en novembre 2020, un débat qui a fait naître l'initiative d'un nouveau projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Il est désormais bien établi à l'échelle internationale que la culture est une nécessité sociale qui produit des effets très divers à la fois sur le plan social et économique. Les économies modernes, toujours caractérisées par le productivisme industriel et l'optimisation des résultats, accordent davantage d'importance aux dimensions créative, émotionnelle, esthétique et intuitive. En parallèle, la quête de qualité de vie, de sens et d'enrichissement personnel

favorise une croissance exponentielle des services, des pratiques et des expériences culturels. Ces tendances exigent une nouvelle vision de la culture et de son pouvoir de transformation.

Comme la Déclaration de Rome adoptée par le G20 le 30 juillet 2021, le projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe<sup>1</sup> confirme le pouvoir de transformation de la culture dans le développement durable et appelle à reconnaître et à intégrer pleinement la culture dans les politiques pertinentes. Le projet de recommandation s'appuie également sur la Résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 2019 - Culture et développement.

Le projet de recommandation va plus loin en identifiant les atouts et les compétences des acteurs de la culture (les artistes, les travailleurs culturels, les professionnels, les industries, les institutions et les associations de la création) qu'il faudrait mobiliser pour relever ces défis. En particulier, il met en évidence le pouvoir des acteurs de la culture :

- de communiquer avec les gens à travers leur art au-delà des frontières pour forger l'empathie, la confiance, la compréhension mutuelle, la solidarité grâce aux interactions sociales et aux échanges culturels, en vue de développer une conscience de l'interdépendance et de susciter une volonté collective d'agir ;
- de donner aux citoyens et aux collectivités locales des moyens d'agir grâce à la pratique artistique et aux activités participatives, pour susciter l'émotion et la détermination d'agir et qu'ils réalisent qu'ils font eux-mêmes partie de la solution ;
- d'éveiller l'imagination, la beauté, la création et la pensée critique pour contribuer à façonner l'avenir et imposer une nouvelle éthique au développement économique et de la société ;
- de remettre en question le progrès (scientifique, technologique, économique), notamment son impact éthique et culturel ;
- de proposer des techniques et une expertise culturelles pour trouver des solutions durables.

Le projet de recommandation appelle à reconnaître la capacité de l'art et de la culture de soutenir l'innovation conformément aux objectifs de développement durable. Il rappelle que le secteur de la culture et de la création est un moteur essentiel de l'économie numérique et créative et un facteur de changement social, politique et technologique en raison du pouvoir de transformation de l'art, des récits et de l'esthétique et de la quête citoyenne d'une nouvelle éthique respectueuse de l'environnement et du développement durable.

Le projet de recommandation insiste également sur le rôle des institutions culturelles publiques et des médias, qui permettent de toucher le plus grand nombre, notamment les personnes socialement et économiquement défavorisées, et agissent comme levier de l'engagement collectif.

Le projet de recommandation souligne l'importance de s'intéresser aux comportements sociaux, aux mentalités et aux nouveaux modèles culturels. Il invite les gouvernements à confier aux acteurs de la culture le soin de permettre la transformation sociale et d'y contribuer. Il appelle à envisager la culture, et donc les politiques, sous un nouvel angle, et à les considérer comme un élément stratégique pour relever les défis mondiaux. Il propose plusieurs mesures et objectifs politiques visant à favoriser une approche locale (pour nouer le dialogue avec les citoyens et les collectivités) et mondiale (pour encourager la collaboration internationale) et ainsi créer une ambition collective et une coopération internationale fondée sur l'empathie et la solidarité.

Le projet de recommandation suggère des moyens de garantir la dimension culturelle de la technologie numérique. En particulier, il indique clairement que l'intelligence artificielle et les acteurs dominants du marché devraient contribuer aux objectifs en matière de diversité culturelle. Le projet de recommandation énonce que les innovations technologiques ne devraient pas être conçues sans tenir compte de la dimension culturelle. Il appelle également à mieux prendre en considération le statut social des artistes et des travailleurs de la culture.

---

<sup>1</sup> Projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur le rôle de la culture, du patrimoine culturel et du paysage pour relever les défis mondiaux.

Pour la première fois, un instrument international, bien que non contraignant, appelle les arts et les lettres à façonner le monde de demain et propose des mesures concrètes afin que les décideurs politiques tirent le meilleur parti des ressources culturelles dans le but d'atteindre les objectifs de développement durable. Il montre la voie à suivre pour susciter, avec le soutien des acteurs de la culture, une ambition collective et une coopération mondiale entre tous les États membres du Conseil de l'Europe en vue de réaliser une union plus étroite et de promouvoir les idéaux et les principes de l'Organisation, fondés sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, qui sont leur patrimoine commun.